



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

« Salarié(e) qualifié(e) en élevage porcin »

REFERENTIELS



CPNE du 20 novembre 2018

## SOMMAIRE

<b>METIER, FONCTIONS ET ACTIVITES VISE(S) PAR LA QUALIFICATION</b>	<b>3</b>
1) Désignation du métier	3
2) Description de la qualification	3
3) Fiche(s) ROME la ou les plus proches	3
4) Cadres d'exercice les plus fréquents	4
5) Réglementation d'activités	7
6) Liste résumée des activités visées par le CQP	7
<b>PRESENTATION DU CQP</b>	<b>9</b>
1) Architecture	9
2) Référence à la classification des emplois de la convention collective	9
3) Modalités d'obtention du CQP	10
4) Equivalences	10
<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES ET REFERENTIEL DE CERTIFICATION</b>	<b>11</b>
Bloc de compétences : OQ Porc – Suivi du troupeau reproducteur	11
Bloc de compétences : OQ Porc - Maternité	13
Bloc de compétences : OQ Porc – Post Sevrage / Engraissement	15
Bloc de compétences : OQ Porc – Hygiène et biosécurité	17
Bloc de compétences : OQ Inter CQP – Conduite et entretien des matériels	19
<b>RECAPITULATIF DES COMPETENCES EVALUEES</b>	<b>21</b>
<b>CONDITIONS ET MODALITES D'ACCES A LA CERTIFICATION</b>	<b>22</b>
1) L'évaluation certificative	22
2) La validation des acquis et de l'expérience	25

# MÉTIER, FONCTIONS ET ACTIVITÉS VISÉ(S) PAR LA QUALIFICATION

## 1) Désignation du métier

---

« Salarié(e) qualifié(e) en élevage porcin »

## 2) Description de la qualification

---

**Délimitation de l'emploi :** le(la) salarié(e) qualifié(e) en élevage porcin est généralement autonome dans l'exercice de ses fonctions au quotidien, cette autonomie se renforçant généralement avec l'expérience professionnelle.

La régulation de l'autonomie se fait par des échanges directs avec l'employeur, quotidiens ou hebdomadaires, complétés par différents supports de communication : tableaux d'affichage dans les bâtiments d'élevage, documents de saisie des résultats de l'activité ou notes relatives aux incidents survenus. Cette autonomie a toutefois des limites quand elle relève de décisions qui ont un caractère de gravité important sur le plan économique, celui de la sécurité des personnes et de l'environnement.

Il/Elle est responsable de l'utilisation en sécurité des matériels, des installations d'élevage, de la propreté des locaux et du respect des conditions d'hygiène.

**Conditions d'exercice de l'emploi :** le(la) salarié(e) qualifié(e) en élevage porcin exerce sur une exploitation porcine, mixte ou spécialisée en naissance, naissance-engraissement, engraissement, sélection ou post-sevrage. Il/Elle peut être polyvalent selon les activités, la taille de l'exploitation et le type d'élevage (hors-sol, de plein air, ...). Autonome, il/elle agit sous l'autorité d'un responsable d'élevage ou directement de l'éleveur et peut s'entretenir avec différents intervenants (techniciens d'élevage, vétérinaires, fournisseurs, ...).

Les tâches peuvent s'exercer les fins de semaine, jours fériés, de nuit et être soumises à des contraintes et au rythme de vie des animaux. L'activité peut s'effectuer en bâtiment d'élevage, à l'extérieur et impliquer la manipulation de charges. Le port d'une tenue professionnelle (combinaison de travail, bottes, ...) est requis. Il/Elle dispose d'une endurance physique lui permettant d'assumer les marches fréquentes et le lavage des locaux. Sa capacité d'observation et sa rigueur, notamment au plan de l'hygiène, sont importantes.

**Evolution dans l'emploi :** le(la) salarié(e) qualifié(e) en élevage porcin, après quelques années d'expérience et s'il/elle est capable d'animer une équipe, pourra devenir salarié(e) hautement qualifié(e). Il/elle accèdera aux postes de responsable d'atelier (maternité, verraterie, engraissement...), puis à celui de responsable de l'ensemble de l'élevage.

## 3) Fiche(s) ROME la ou les plus proches

---

A1411 - Élevage porcin	Eleveur / Eleveuse de porcins Eleveur / Eleveuse de porcs Eleveur / Eleveuse en production porcine Eleveur-sélectionneur / Eleveuse-sélectionneuse en production porcine Engraisseur / Engraisseuse de porcelets
------------------------	--

Naisseur-engraisseur / Naisseur-engraisseuse porcin  
 Ouvrier / Ouvrière agricole en production porcine  
 Ouvrier / Ouvrière d'élevage en production porcine  
 Ouvrier / Ouvrière de production porcine  
 Ouvrier agricole polyvalent / Ouvrière agricole polyvalente en élevage porcin  
 Porcher / Porchère

#### 4) Cadres d'exercice les plus fréquents

##### A. Secteur d'activité et taille des entreprises<sup>1</sup>

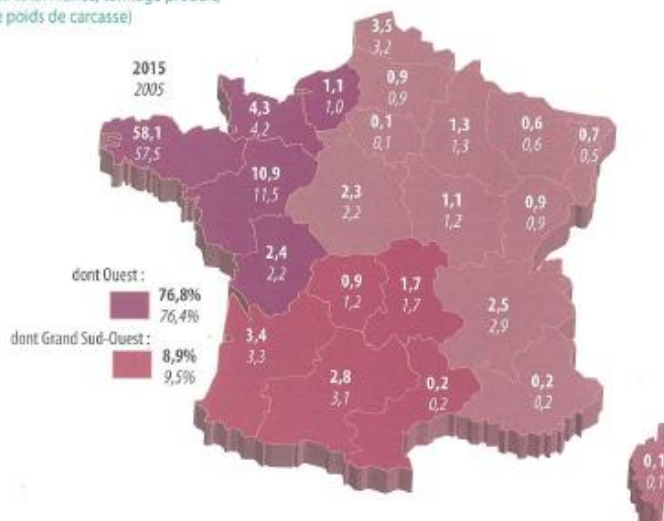
###### Données sectorielles générales

Avec 33 kg\* par an et par habitant<sup>1</sup>, le porc est la première viande consommée en France. Les trois quarts étant dégustés sous la forme de produits de charcuterie (rillettes, andouille, boudin, jambon sec ou à l'os...) qui font partie intégrante du patrimoine culinaire de l'Hexagone.

Pour satisfaire sa demande, la filière porcine produit près de 2,2 millions de tonnes équivalent carcasse de porcs par an.

La Bretagne est la première région productrice de porcs.

Répartition de la production porcine dans les régions en 2015  
 (en % du total France, tonnage produit, selon le poids de carcasse)



Afin de répondre aux habitudes alimentaires des Français, la France importe 25% de sa consommation en pièces de viande telles que les jambons. Ces pièces proviennent de pays européens principalement l'Espagne et l'Allemagne.

A l'inverse, d'autres parties du porc, comme la poitrine et les abats, sont moins appréciées des Français. Celles-ci sont alors destinées à l'exportation à hauteur de 600 000 tonnes par an. La filière porcine exporte ainsi 27 % de sa production, principalement en Europe<sup>#</sup>, en Asie (Chine, Philippines...). Le chiffre d'affaires à l'exportation est estimé à 1,2 milliards d'euros. La filière porcine française occupe donc une place de choix dans le paysage économique national.

En 15 ans, le nombre d'élevage de porc a été divisé par 2. Dans le même intervalle, le nombre de porc par élevage été multiplié par 1,5. Conjugué à une augmentation des poids de carcasse par porc, la production française n'a diminué que de 25% sur cette période.

\*FranceAgriMer (chiffres 2017).

<sup>#</sup>Porcs par les chiffres-Edition 2016-2017 », IFIP

L'ensemble de la filière, à commencer par les exploitations porcines, a subi de profondes mutations afin de s'adapter continuellement à l'environnement, aux demandes des consommateurs, aux évolutions de marché et à la réglementation. Les gains de compétitivité, fruits du travail de l'éleveur ont permis de compenser partiellement les surcoûts engendrés par ces changements et de maintenir les exploitations en place.

Ces mutations structurelles des exploitations (agrandissement et spécialisation, regroupement des sites d'exploitations, formes sociétaires...) concordent avec une augmentation de la part de la main d'œuvre salariée, permanente ou occasionnelle, une nouvelle répartition du travail et parfois l'externalisation de certaines tâches.

### Le profil des exploitations porcines

La conduite d'un élevage se décompose en trois stades principaux : le naissage, le post-sevrage et l'engraissement. A chaque stade de développement des animaux correspond un espace adapté à leurs besoins spécifiques.

Certaines exploitations se spécialisent dans la phase naissage, d'autres se spécialisent dans la phase engraissement mais la plupart des exploitations porcines françaises couvre les 3 stades de développement (les « naisseurs-engraisseurs »).

En 2015, la production de porc est réalisée principalement par 8959 exploitations détenant plus de 100 porcs ou 25 truies. En moyenne, 2,3 personnes travaillent dans un élevage de porcs, dont 38% de salariés, pour environ 200 truies et la suite (porcelets, porcs à l'engrais, truies gestantes, cochettes...). Des formes collectives se développent pour permettre à plusieurs éleveurs de se regrouper pour investir en commun et organiser leur temps de travail.

Système (nombre)	Nombre de truies moyen	Nombre de porcs moyen
Naisseur engraisseur (4139)	191	1095
Naisseur ou Naisseur post-sevrage (546)	301	-
Engraisseur ou Post-sevrage engraisseur (4202)	-	568

Les naisseurs engraisseurs détiennent 83 % des truies et 65 % de porcs à l'engrais.

Les naisseurs possèdent 17 % des truies et les engraisseurs 34 % des porcs à l'engrais.

### L'emploi dans les élevages porcins

Le tableau suivant présente les données Agreste en matière d'emploi (UTA : unité de travail actif)

	2010	2015	Evolution
Emploi total	13 856	13 228	-4.5 %
Dont emploi non salarié (exploitants, associés, MO familiale...)	8188	7143	-12.7 %
Dont emploi salarié (permanents et occasionnels)	5669	6085	+7.3%
Auvergne Rhône Alpes (%)		303 (5%)	
Bretagne (%)		2988 (49%)	
Nouvelle Aquitaine (%)		542 (9%)	
Occitanie (%)		250 (4%)	
Pays de Loire (%)		584 (10%)	

A l'image de la production, la main-d'œuvre salariée dans les exploitations porcines se situe principalement en Bretagne.

La baisse de l'emploi total correspond à la baisse du nombre d'exploitations porcines entre 2010 et 2015. Cette diminution de l'emploi total révèle une baisse importante de l'activité des exploitants associés mais une augmentation du recours à la main d'œuvre salariée.

L'emploi salarié est majoritairement mobilisé dans les élevages « naisseurs » où la main d'œuvre est aux deux tiers salariée. Le recours à la main d'œuvre salariée est également relativement important (33 %) dans les élevages « naisseurs-engraisseurs ».

Une étude approfondie de l'observatoire du marché du travail en production porcine relève 2 profils d'employés :

- Le salarié qualifié qui réalise en autonomie, tout ou partie, des tâches techniques de l'atelier
- Le salarié hautement qualifié qui prend en charge l'atelier porcin sur les plans techniques voire économiques.

Des activités similaires sont attendues entre le salarié qualifié et hautement qualifié mais avec un degré de responsabilité et d'autonomie plus important pour le salarié hautement qualifié. Ce dernier profil se rencontre en particulier dans les maternités collectives (regroupement de plusieurs bâtiments pour les activités fécondation/gestation/maternité) où les salariés travaillent pratiquement en autonomie totale.

### **L'évolution des emplois et les besoins en compétences**

La filière porcine va continuer de faire face à de nombreux enjeux en terme de consommation et d'attentes sociétales : augmentation de la diversité des attentes des consommateurs, vieillissement de la population et difficultés pour renouveler le « cœur de cible de la consommation » de viande, croissance de la part des ménages d'une ou deux personnes avec des attentes spécifiques (produits, conditionnements...), essor du végétarisme et du véganisme.

Le contexte économique (crise du porc, flambée du prix des matières premières, commerce extérieur), le contexte réglementaire (notamment bien être, emploi, fiscal) et environnemental ainsi que d'autres facteurs (contexte local, sociétal, évènements sanitaires...) vont également impacter l'évolution des exploitations porcines.

Avec la disparition progressive des « couples d'exploitants », l'installation se fera de plus en plus en individuel avec un recours nécessaire au salariat qui continuera de compenser partiellement la main d'œuvre exploitant non renouvelée.

La concentration et la spécialisation des élevages (naisseur et naisseur engraisseur) va provoquer plus d'embauche de salariés (ex : 3,5 salariés permanents pour une maternité de 800 truies – 200 à 250 truies en naisseurs engraisseurs pour 1 salarié).

La main d'œuvre salariée a aussi besoin de renouvellement par suite des départs en retraite (12 % de salariés en exploitations porcines ont plus de 56 ans d'après les données MSA 2015) mais également le départ de salariés permanents vers d'autres secteurs d'activité ou vers l'installation.

Sur les compétences recherchées dans les années à venir pour les salariés en élevage porcin, les professionnels mettent en avant les évolutions techniques à venir, l'évolution des exigences sur le bien-être animal et les évolutions sur les plans mécaniques et numériques.

Sur les plans techniques, mécaniques et numériques, les tâches à réaliser seront les mêmes qu'aujourd'hui mais dans des conditions exigeant plus de technicité sur la reproduction, l'alimentation et le matériel d'élevage (automatisation, informatisation,...). Les outils de suivi vont se renforcer.

Avec la fluctuation sur les prix (matières premières, intrants, prix à la production...), le lien entre la rentabilité et la maîtrise technique de l'élevage sera renforcé.

Le bien-être animal restera incontournable nécessitant un besoin en pratique professionnelle pour les interventions sur les animaux.

Le/la responsable d'élevage étant amené à encadrer du personnel, de nouvelles compétences en matière de droit du travail, gestion du personnel, formation des salariés lui seront demandés.

### **B. Responsabilité et autonomie caractérisant les types d'emploi ciblés**

Le (la) salarié(e) qualifié(e) en élevage porcin a l'obligation d'effectuer les tâches prévues par son supérieur dans le cadre d'un planning de travail hebdomadaire. Un point sur la réalisation du travail peut être fait une ou plusieurs fois par jour.

L'autonomie du (de la) salarié(e) se situe dans la limite des tâches prévues par le supérieur hiérarchique. Sa prise de décision et ses initiatives sont limitées et se concentrent sur de l'observation et de la restitution d'informations. Lorsqu'il (elle) est responsable d'un bâtiment d'élevage sur un site comprenant plusieurs bâtiments d'élevage, il (elle) intervient sur l'ensemble des opérations et peut être ponctuellement sollicité(e) pour suppléer l'absence du responsable de site ou du chef d'exploitation.

## **5) Réglementation d'activités**

---

La conduite de certains équipements présentant des risques particuliers, en raison de leurs caractéristiques ou de leur objet, est subordonnée à l'obtention d'une autorisation de conduite délivrée par l'employeur (code du travail article R4323-56).

La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire. (Code du travail article R4323-56).

Habilitation électrique pour les salariés qui sont amenés à effectuer des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage en référence à la norme NFC 18-510. Indice 0, lorsqu'il s'agit d'interventions d'ordre non électrique.

## **6) Liste résumée des activités visées par le CQP**

---

Selon le type d'élevages ou selon l'entreprise, le (la) salarié(e) qualifié(e) réalise tout ou partie des activités suivantes :

Il (elle) participe à la gestion des lots de truies et de cochettes

Il (elle) détecte les chaleurs

Il (elle) réalise ou assiste l'insémination artificielle dans le respect de la réglementation en vigueur

Il (elle) assiste le technicien pour l'échographie

Il (elle) prépare et distribue les différents aliments

Il (elle) assiste les mises bas

Il (elle) réalise les soins aux porcelets et assure le suivi général de la bande dans le respect de la réglementation, du cahier des charges et du bien-être animal

Il (elle) assure les soins aux animaux

Il (elle) participe aux interventions sur les animaux

Il (elle) identifie les problèmes sanitaires et met en œuvre les solutions appropriées

Il (elle) respecte les conditions d'hygiène propres à l'élevage

- Il (elle) réalise les opérations de nettoyage de l'élevage
- Il (elle) réalise les opérations de contrôle de l'ambiance des bâtiments
- Il (elle) réalise les opérations de petite maintenance des matériels et équipements
- Il (elle) veille au bien-être animal
- Il (elle) conduit les tracteurs et d'autres machines agricoles, des engins de chantiers ou matériels de manutention en respectant les règles de conduite et de sécurité
- Il (elle) entretient le matériel

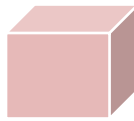


## PRESENTATION DU CQP

### 1) Architecture

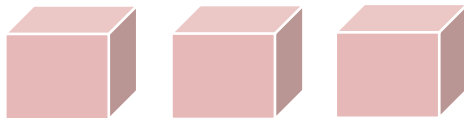
Le CQP « **Salarié(e) qualifié(e) en élevage porcin** » est constitué de **4 blocs de compétences** :  
**1 bloc de compétences imposé + 3 au choix.**

**1 BLOC DE COMPETENCES IMPOSE**



**OQ**  
**Hygiène et**  
**biosécurité**

**+ 3 BLOCS DE COMPETENCES A CHOISIR DANS LA LISTE SUIVANTE**



**-OQ Suivi du troupeau reproducteur**  
**-OQ Maternité**  
**-OQ Post sevrage / Engraissement**  
**-OQ Inter CQP Conduite et entretien**  
**des matériels**

**+ autres blocs OQ Inter CQP**

Chaque bloc de compétences acquis donne lieu à une attestation délivrée par la CPNE agricole.

### 2) Référence à la classification des emplois de la convention collective

Le CQP salarié(e) qualifié(e) en élevage porcin est situé en référence au niveau III (qualifié) échelon 1 de l'accord national de méthode de classification des emplois non cadres en agriculture (18/12/1992).

Il appartient à chaque CPRE de le situer par rapport aux conventions collectives concernées.

### 3) Modalités d'obtention du CQP

---

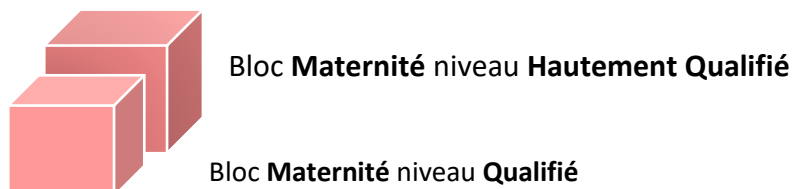
- Par la voie de la formation ou en candidat libre : les modalités d'évaluation sont indiquées dans chacun des blocs de compétences et expliquées en fin de document (page 22). Le CQP est délivré lorsque les quatre blocs de compétences ont été acquis.
- Par la voie de la VAE : sur la base d'un dossier de VAE et d'un entretien avec le jury : voir le descriptif en page 25.

### 4) Equivalences

---

Certains travaux du (de la) salarié(e) hautement qualifié(e) peuvent être effectués par des salarié(e)s qualifié(e)s. Ainsi, la plupart des compétences de certains bloc de compétences du CQP « salarié hautement qualifié » se retrouvent dans le CQP « salarié qualifié ». Ceci conduit à la possibilité d'équivalences partielles entre les deux CQP.

Ex : un candidat qui obtiendrait le bloc de compétences 'Maternité' au niveau qualifié validerait une partie des compétences du bloc de compétences 'Maternité' au niveau hautement qualifié



## RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITES ET RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

### Bloc de compétences : OQ Porc – Suivi du troupeau reproducteur

**Compétence du (de la) salarié(e) qualifié(e) en élevage porcin :** effectuer les différents travaux manuels et/ou automatisés liés au suivi du troupeau reproducteur (selon les pratiques de l'entreprise) en organisant son travail selon les consignes données et dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de bien-être animal et de protection de l'environnement.

Activités professionnelles	Compétences associées à la réalisation de ces activités	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>Le (la) salarié <b>participe à la gestion des lots de truies et de cochettes</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/Elle trie les truies qui vont à la réforme et les cochettes qui vont assurer le renouvellement</li> <li>● Il/Elle répartit le nombre de truies dans les lots mis à la reproduction</li> <li>● Il/Elle accueille les futurs reproducteurs dans un local adapté</li> <li>● Il/Elle vérifie l'état général et le nombre d'animaux</li> <li>● Il/Elle observe les animaux et détecte les éventuels problèmes sanitaires</li> </ul> <p>Le (la) salarié(e) <b>détecte les chaleurs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/Elle observe le comportement de la truie,</li> <li>● Il/Elle identifie et note la truie en chaleur,</li> <li>● Il/Elle détermine le moment de l'insémination,</li> <li>● Il/Elle surveille les retours</li> </ul> <p>Le (la) salarié(e) <b>réalise ou assiste l'insémination artificielle dans le respect de la réglementation en vigueur</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/Elle réceptionne les doses, en assure le stockage et la conservation</li> <li>● Il/Elle prépare les doses en respectant les conditions optimales de température et en contrôlant la qualité de la semence</li> </ul>	<p>Comprendre, appliquer et faire respecter la ou les directives générales</p> <p>Manipuler les animaux et les répartir en différents lots</p> <p>Déplacer les animaux dans un souci de sécurité et d'efficacité</p> <p>Observer et apprécier l'état des animaux à leur arrivée</p> <p>Alerter en cas de non-conformité</p> <p>Identifier le cycle de reproduction</p> <p>Interpréter et respecter le programme de reproduction</p> <p>Mettre en œuvre les opérations de détection des truies en chaleur</p> <p>Mettre en œuvre les conditions optimales pour l'insémination artificielle</p> <p>Appliquer les procédures d'insémination artificielle</p> <p>Identifier les organes reproducteurs des truies</p> <p>Préparer le matériel et les fournitures dans le strict respect des normes d'hygiène</p>	<p>Identifier, porter les EPI adaptés et justifier leur rôle</p> <p>Comprendre le programme de reproduction mis en place dans l'exploitation</p> <p>Repérer les signes d'un animal en chaleur et identifier le ou les animaux en chaleur</p> <p>Réaliser l'insémination artificielle dans le respect des exigences sanitaires</p> <p>Enregistrer les IA effectuées sur support numérique ou papier</p> <p>Alerter en cas d'anomalie et rendre compte de son activité auprès de l'encadrement</p>	<p><b>Evaluation pratique : Insémination artificielle</b></p> <p><b>+ Travaux en entreprise :</b> échographie, contrôles sanitaires, alimentation des truies, préparation des locaux, mouvements d'animaux</p> <p><b>80% des travaux sont maîtrisés</b></p>	<p>Il/elle identifie les EPI nécessaires et justifie leur rôle sans faire d'erreur</p> <p>Explication logique et cohérente</p> <p>Les principaux signes sont cités. Sur un lot de truies, 90 % ont des truies en chaleur ont été détectées.</p> <p>Toutes les étapes chronologiques de l'insémination sont respectées. Il/elle a respecté rigoureusement les règles d'hygiène.</p> <p>Pas d'oubli dans l'enregistrement des truies inséminées</p> <p>Il/elle fait un compte-rendu oral compréhensible, sans mot familier ni phrases inaudibles.</p>

Activités professionnelles	Compétences associées à la réalisation de ces activités	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>● Il/Elle prépare le local et les animaux en respectant les conditions optimales d'hygiène</p> <p>Le (la) salarié(e) <b>assiste le technicien pour l'échographie</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/Elle repère les truies à échographier</li> <li>● Il/Elle reçoit et assiste le vétérinaire</li> <li>● Il/Elle note les résultats</li> </ul> <p>Le (la) salarié(e) <b>peut effectuer des contrôles sanitaires</b></p> <p>Le (la) salarié(e) <b>prépare et distribue les différents aliments</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/Elle met en route les différentes fabrications</li> <li>● Selon la méthode de distribution de l'alimentation (manuelle ou automatisée), il/elle respecte le plan d'alimentation prévu en tenant compte des transitions alimentaires.</li> <li>● Il/Elle contrôle l'état des auges</li> <li>● Il/Elle distribue les aliments complémentaires</li> <li>● Il/Elle enregistre les données relatives au stock d'aliments</li> <li>● Quand l'alimentation est automatisée, il/elle lance le programme en saisissant les données nécessaires.</li> <li>● Il/Elle contrôle le débit de distribution</li> </ul>	<p>Utiliser le matériel pour l'IA avec précision et en respectant les normes d'hygiène</p> <p>Enregistrer les données de production</p> <p>Collecter, trier et stocker les déchets</p> <p>Identifier les animaux à échographier</p> <p>Appliquer les principes de bases de l'alimentation des porcs</p> <p>Identifier les catégories d'aliments et leur utilisation</p> <p>Utiliser le matériel de distribution des aliments, dont systèmes automatisés</p> <p>Vérifier la qualité des aliments (solides et liquides) et les conditions d'approvisionnement</p> <p>Être vigilant par rapport au comportement des animaux, pendant et après avoir distribué l'alimentation</p> <p>Utiliser les supports numériques</p>			

## Bloc de compétences : OQ Porc – Maternité

**Compétence du (de la) salarié(e) qualifié(e) en élevage porcin :** effectuer les différents travaux manuels et/ou automatisés liés à la maternité (selon les pratiques de l'entreprise) en organisant son travail selon les consignes données et dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de bien-être animal et de protection de l'environnement.

Activités professionnelles	Compétences associées à la réalisation de ces activités	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>Le (la) salarié(e) <b>assiste les mises bas</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/Elle prépare l'entrée des truies en maternité (lavage et déparasitage) et les documents de suivi</li> <li>● Il/Elle prépare la case (tapis et chauffage)</li> <li>● Il/Elle assure le bon déroulement de la mise bas (pratique la fouille éventuellement)</li> <li>● Il/Elle repère et aide les truies qui ont des mises bas difficiles</li> <li>● Il/Elle donne les premiers soins aux porcelets</li> <li>● Il/Elle surveille et observe le comportement des animaux.</li> <li>● Il/Elle soigne les truies après mise bas : suivi de température, et soins nécessaires</li> </ul> <p>Le (la) salarié(e) <b>réalise les soins aux porcelets et assure le suivi général de la bande dans le respect de la réglementation, du cahier des charges et du bien-être animal</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/Elle réalise des soins courants aux porcelets (dents, queue, désinfection cordon ombilical, castration des mâles...)</li> <li>● Il/Elle surveille les tétées et donne manuellement le colostrum si besoin</li> <li>● Il/Elle identifie chaque porcelet (tatouage, pose d'une boucle à l'oreille, encoche à l'oreille),</li> <li>● Il/Elle pèse systématiquement chaque portée et enregistre les poids.</li> <li>● Il/Elle trie les porcelets et gère l'adoption.</li> <li>● Il/Elle repère les porcelets à sevrer</li> <li>● Il/Elle sépare les porcelets des truies</li> <li>● Il/Elle repère des anomalies</li> </ul>	<p>Reconnaitre les signes précurseurs d'une mise bas Maîtriser les conditions de déroulement de la mise bas Mettre en œuvre les différentes interventions en période de mise bas Apprécier l'état des porcelets Prendre en compte les différents comportements du porcelet Réaliser des soins sous la mère Approcher et manipuler les animaux de façon calme et en sécurité</p> <p>Mobiliser les principes de bases de la physiologie et de l'anatomie des animaux Repérer les symptômes d'un animal malade Mettre en œuvre des règles d'hygiène Manipuler les animaux avec douceur et dans le respect du bien-être animal Utiliser les supports numériques Réaliser les tâches relatives à la traçabilité des lots Respecter le protocole d'intervention défini dans l'exploitation</p>	<p>Repérer les signes précurseurs d'une mise-bas et identifier les truies qui vont mettre bas à court terme</p> <p>Intervenir au bon moment pour aider une truie à mettre bas</p> <p>Apprécier l'état général des porcelets</p> <p>Identifier un porcelet malade et appliquer les premiers soins</p> <p>Respecter les conditions d'hygiène et de sécurité avant, pendant et après la mise bas</p>	<p><b>Evaluation pratique : Mise bas</b></p> <p><b>Travaux en entreprise : soins aux truies, soins aux porcelets, alimentation des truies, alimentation des porcelets, pesée des porcelets, tri et adoption des porcelets</b></p> <p><b>80% des travaux sont maîtrisés</b></p>	<p>Il/elle énonce les principaux signes d'une truie proche de la mise bas sans oubli majeur. Sur un lot de truies, 90 % des truies prêtes à mettre bas ont été identifiées correctement.</p> <p>Si une truie est en difficulté, il/elle n'intervient ni trop tôt, ni trop tard.</p> <p>Il/elle juge l'état de l'ensemble de la portée et identifie sans erreur les porcelets plus faibles</p> <p>Il/elle identifie les porcelets en mauvaise santé et leur applique les soins nécessaires en les justifiant.</p> <p>Il/Elle adopte les postures et les gestes requis pour effectuer son travail sans risque nuisible pour sa santé et celle des animaux</p>

Activités professionnelles	Compétences associées à la réalisation de ces activités	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/Elle gère et élimine les déchets</li> <li>● Il/Elle enregistre les données sur support numérique ou papier</li> </ul> <p>Le (la) salarié(e) <b>assure les soins aux animaux</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/Elle réalise les vaccinations systématiques des animaux prescrites, en respectant la posologie</li> <li>● Il/Elle met en œuvre le plan de traitements, en utilisant les méthodes prescrites dans le respect de la législation en vigueur et du cahier des charges</li> </ul> <p>Le (la) salarié(e) <b>prépare et distribue les différents aliments</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/Elle met en route les différentes fabrications</li> <li>● Selon la méthode de distribution de l'alimentation (manuelle ou automatisée), il/elle respecte le plan d'alimentation prévu en tenant compte des transitions alimentaires.</li> <li>● Il/Elle contrôle l'état des auges</li> <li>● Il/Elle distribue les aliments complémentaires</li> <li>● Il/Elle enregistre les données relatives au stock d'aliments</li> <li>● Quand l'alimentation est automatisée, il/elle lance le programme en saisissant les données nécessaires.</li> <li>● Il/Elle contrôle le débit de distribution</li> </ul>	<p>Identifier les types de vaccinations effectuées et leur rôle, application du plan de prévention</p> <p>Respecter l'ensemble des règles d'hygiène, de prophylaxie et de bonnes pratiques relatives aux animaux</p> <p>Appliquer les principes de bases de l'alimentation des porcs</p> <p>Identifier les catégories d'aliments et leur utilisation</p> <p>Utiliser le matériel de distribution des aliments, dont systèmes automatisés</p> <p>Vérifier la qualité des aliments (solides et liquides) et les conditions d'approvisionnement</p> <p>Être vigilant par rapport au comportement des animaux, pendant et après avoir distribué l'alimentation</p> <p>Utiliser les supports numériques</p>			

## Bloc de compétences : OQ Porc – Post Sevrage / Engraissement

**Compétence du (de la) salarié(e) qualifié(e) en élevage porcin** : effectuer les différents travaux manuels et/ou automatisés liés au post sevrage et à l'engraissement (selon les pratiques de l'entreprise) en organisant son travail selon les consignes données et dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de bien-être animal et de protection de l'environnement

Activités professionnelles	Compétences associées à la réalisation de ces activités	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>Le (la) salarié(e) <b>participe aux interventions sur les animaux</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/Elle réalise la pesée et le tatouage</li> <li>● Il/Elle pèse les animaux à leur arrivée et à leur sortie en post-sevrage,</li> <li>● Il/Elle allote suivant le poids, le sexe et l'âge</li> <li>● Il/Elle marque les animaux à leur arrivée en engraissement.</li> <li>● Il/Elle tri les porcs destinés à l'expédition</li> <li>● Il/Elle marque les porcs charcutiers et les prépare pour l'enlèvement</li> <li>● Il/Elle assure une bonne mise à jeun des animaux avant l'expédition,</li> <li>● Il/Elle bloque les porcs dans les cases sur le quai d'embarquement et aide le transporteur au chargement des animaux.</li> </ul> <p>Le (la) salarié(e) <b>identifie les problèmes sanitaires et met en œuvre les solutions appropriées</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/Elle observe les animaux quotidiennement</li> <li>● Il/Elle identifie les animaux malades</li> <li>● Il/Elle applique les soins selon le protocole défini dans l'exploitation</li> <li>● Il/Elle peut assister le vétérinaire lors des différentes interventions</li> </ul> <p>Le (la) salarié(e) <b>prépare et distribue les différents aliments</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/Elle met en route les différentes fabrications</li> <li>● Selon la méthode de distribution de l'alimentation (manuelle ou automatisée), il/elle</li> </ul>	<p>Utiliser les principes du sevrage, de l'allotement et de l'engraissement</p> <p>Réaliser les opérations de sevrage, d'allotement et d'engraissement</p> <p>Manipuler les animaux avec douceur et dans le respect du bien-être animal</p> <p>Mettre en œuvre les règles d'hygiène (quarantaine)</p> <p>Réaliser les tâches relatives à la traçabilité des lots</p> <p>Repérer les principales affections et leurs symptômes</p> <p>Administrer des médicaments sous la supervision de l'éleveur détenteur des animaux</p> <p>Identifier les produits de base d'une pharmacie vétérinaire, de leur mode de conservation et d'élimination</p> <p>Appliquer les principes de bases de l'alimentation des porcs</p> <p>Identifier les catégories d'aliments et leur utilisation</p>	<p>Comprendre le rationnement mise en œuvre pour un lot d'animaux</p> <p>Utiliser le matériel de distribution des aliments dont les systèmes automatisés</p> <p>Vérifier la qualité des aliments (solides, liquides) et les conditions d'approvisionnement</p> <p>Vérifier le comportement des animaux après distribution de la ration</p> <p>Apprécier la conduite à tenir en cas de problème : intervention, compte rendu, alerte</p>	<p><b>Evaluation pratique : alimentation</b></p> <p><b>Travaux en entreprise :</b> déplacement d'animaux, sevrage, allotement, pesée, alimentation des différents lots, soins aux animaux, tri des porcs charcutiers</p> <p><b>80% des travaux sont maîtrisés</b></p>	<p>Il/elle explique de façon cohérente la ration le choix retenu pour la ration</p> <p>Il/elle programme le système de distribution et le règle sans erreur</p> <p>Il/elle s'assure que la ration distribuée dans les auges est conforme au plan d'alimentation et le justifie sans erreur</p> <p>Il/elle vérifie plusieurs points d'observation (appétit, ingestion des aliments...) et identifie les animaux qui ont un comportement anormal</p> <p>Il/elle énumère et justifie les opérations réalisées de façon cohérente</p>

Activités professionnelles	Compétences associées à la réalisation de ces activités	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>respecte le plan d'alimentation prévu en tenant compte des transitions alimentaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/Elle contrôle l'état des auges</li> <li>● Il/Elle distribue les aliments complémentaires</li> <li>● Il/Elle enregistre les données relatives au stock d'aliments</li> <li>● Quand l'alimentation est automatisée, il/elle lance le programme en saisissant les données nécessaires.</li> <li>● Il/Elle contrôle le débit de distribution</li> </ul>	<p>Utiliser le matériel de distribution des aliments, dont systèmes automatisés</p> <p>Vérifier la qualité des aliments (solides et liquides) et les conditions d'approvisionnement</p> <p>Être vigilant par rapport au comportement des animaux, pendant et après avoir distribué l'alimentation</p> <p>Utiliser les supports numériques</p>			



## Bloc de compétences : OQ Porc – Hygiène et biosécurité

**Compétence du (de la) salarié(e) qualifié(e) en élevage porcin :** effectuer les différents travaux manuels et/ou automatisés liés à l'hygiène et la biosécurité (selon les pratiques de l'entreprise) en organisant son travail selon les consignes données et dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de bien-être animal et de protection de l'environnement

Activités professionnelles	Compétences associées à la réalisation de ces activités	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>Le (la) salarié(e) <b>respecte les conditions d'hygiène propres à l'élevage :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/Elle prend une douche à son arrivée dans le bâtiment</li> <li>● Il/Elle adopte la tenue adéquate</li> </ul> <p>Le (la) salarié(e) <b>réalise les opérations de nettoyage de l'élevage :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/Elle nettoie (raclage, balayage des déjections, enlèvement du fumier) les déjections à l'arrière des animaux, les évacue manuellement ou mécaniquement et désinfecte le sol</li> <li>● Il/Elle programme le robot de nettoyage, le cas échéant</li> <li>● Il/Elle nettoie et désinfecte régulièrement le matériel de distribution alimentaire : auges, soupières, abreuvoirs, silo</li> <li>● Il/Elle réalise le lavage et la désinfection des salles vides, couloirs, locaux de stockage et fabrication d'aliments, quai d'embarquement</li> <li>● Il/Elle nettoie le petit matériel d'élevage (tapis, lampes à infrarouge, petit matériel médical)</li> <li>● Il/Elle désinfecte le bâtiment en respectant les doses de produits de nettoyage</li> <li>● Il/Elle assure un tri sélectif des déchets (verre, aiguilles, fonds de flacons de vaccins et antibiotiques, ...)</li> </ul> <p>Le (la) salarié(e) <b>réalise les opérations de contrôle de l'ambiance des bâtiments :</b></p>	<p>Respecter strictement les procédures et les consignes d'hygiène et de sécurité sanitaire</p> <p>Porter les EPI et les tenues requises pour l'activité</p> <p>Réaliser le nettoyage et la désinfection pour obtenir un bâtiment et des équipements satisfaisant sur le plan sanitaire</p> <p>Nettoyer rigoureusement les matériels et équipements d'élevage</p> <p>Utiliser le matériel de nettoyage avec efficacité et dextérité</p> <p>Identifier les produits de nettoyage et de désinfection</p> <p>Utiliser les notices d'utilisation des produits</p> <p>Respecter le dosage des produits de nettoyage et de désinfection</p> <p>Respecter les règles de biosécurité dans et autour des élevages</p> <p>Collecter, trier et stocker les déchets</p> <p>Lire les données de contrôle</p> <p>Alerter en cas d'anomalie</p>	<p>Prendre en compte et respecter les consignes</p> <p>Porter les EPI et les tenues requises pour l'activité</p> <p>Utiliser le matériel de nettoyage avec efficacité</p> <p>Respecter le dosage des produits selon les procédures de l'entreprise</p> <p>Nettoyer avec soin les bâtiments</p> <p>Vérifier la propreté des équipements</p> <p>Expliquer les principes d'hygiène, de prophylaxie et de bonnes pratiques relatives aux animaux</p>	<p><b>Evaluation pratique : lavage et désinfection du bâtiment</b></p> <p><b>Travaux en entreprise :</b> contrôle des indicateurs, surveillance des animaux, enregistrement des données, nettoyage des équipements, Bien-être animal</p> <p><b>80% des travaux sont maîtrisés</b></p>	<p>Il/elle reformule la consigne sans erreur ni contre sens.</p> <p>Il/elle identifie les EPI nécessaires sans erreur.</p> <p>Il/elle fait des mouvements réguliers et verticaux avec le matériel.</p> <p>La dilution du produit est juste.</p> <p>Contrôle visuel du nettoyage du candidat. Pas de traces de matières organiques.</p> <p>Lorsque le (la) candidat(e) a nettoyé et procédé à la vérification, les équipements n'ont pas de résidus importants de matière organique.</p> <p>Il/Elle explique sans oubli majeur les conséquences d'une mauvaise maîtrise sanitaire sur l'élevage et les animaux</p>

Activités professionnelles	Compétences associées à la réalisation de ces activités	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/Elle fait le tour du bâtiment pour vérifier les bonnes conditions d'ambiance et matériels de mesure</li> </ul> <p>Le (la) salarié(e) <b>réalise les opérations de petite maintenance des matériels et équipements</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/Elle veille au bon fonctionnement du circuit d'alimentation</li> <li>● Il/Elle vérifie le bon fonctionnement des équipements (chaudière, machine à soupe, pompes de lavage...)</li> <li>● Le cas échéant, il/elle veille au bon fonctionnement de la fabrique d'aliment à la ferme (FAF) et l'entretien</li> </ul> <p>Le (la) salarié(e) <b>veille au bien-être animal</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/Elle veille à ce que l'animal ait toujours accès à l'eau en quantité et qualité</li> <li>● Il/Elle veille à ce que les animaux aient suffisamment de place</li> <li>● Il/Elle veille à ce que les animaux ne soient pas dans l'obscurité</li> <li>● Il/Elle surveille l'état général et le comportement de l'animal</li> <li>● Il/Elle utilise du matériel en bon état et adapté aux soins à apporter (aiguille)</li> <li>● Il/Elle veille à ce que l'animal ait accès à un matériel d'enrichissement</li> </ul>	<p>Utiliser les principes de bases de la physiologique des animaux</p> <p>Appliquer les consignes de vérification des équipements            Identifier les composants des équipements            Détecter une panne électrique ou mécanique superficielle</p> <p>Respecter l'ensemble des règles d'hygiène, de prophylaxie et de bonnes pratiques relatives aux animaux (Règlementation BEA 2013)            Respecter les normes sanitaires et réglementaires de logement des animaux            Détecter les signes d'un animal douloureux ou ayant subi une inflammation            Appliquer les soins nécessaires pour diminuer l'inflammation</p>			

## OQ Inter CQP – Conduite et entretien des matériels

**Compétence du (de la) salarié(e) qualifié(e) en élevage porcin :** conduire et entretenir les matériels de l'exploitation en organisant son travail selon les consignes données et dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Activités professionnelles	Compétences associées à la réalisation de ces activités	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>Le (la) salarié(e) qualifié(e) <b>conduit les tracteurs et d'autres machines agricoles, des engins de chantiers ou matériels de manutention en respectant les règles de conduite et de sécurité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/elle prépare le matériel : vérification quotidienne de l'état de la machine (graissage, niveaux, freins, pneumatiques...) et bilan périodique</li> <li>● Il/elle attèle les outils et vérifie les réglages</li> <li>● Il/elle effectue toutes les manœuvres nécessaires au déplacement et à la réalisation du travail</li> <li>● Il/elle adapte le régime et la vitesse d'avancement en fonction du type d'activités</li> <li>● Il/elle respecte le code de la route et les règles de sécurité</li> <li>● Il/elle détecte les dysfonctionnements</li> <li>● Il/elle utilise l'électronique embarquée</li> </ul> <p>Le (la) salarié(e) qualifié(e) <b>entretient le matériel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/elle assure les révisions, le nettoyage et le remisage des machines agricoles</li> <li>● Il/elle contrôle les niveaux</li> </ul>	<p>Repérer les fonctions des différents organes et composants des matériels</p> <p>Identifier les points d'entretien courant des matériels</p> <p>Appliquer les règles de raccordement et de mise en sécurité d'une prise de force</p> <p>Identifier les circuits hydrauliques d'un matériel</p> <p>Comprendre le fonctionnement électrique de la signalisation</p> <p>Respecter les étapes d'attelage d'un outil</p> <p>Réaliser les manœuvres</p> <p>Effectuer ou ajuster les réglages des outils et matériels</p> <p>Apprécier la conduite à tenir en cas dysfonctionnement</p> <p>Etre vigilant par rapport à l'environnement immédiat de la machine (personnes, éléments naturels, autres)</p> <p>Respecter les règles de sécurité et de signalisation routière</p> <p>Comprendre le rôle de l'entretien courant</p>	<p><b>Conduite du tracteur ou de l'automoteur en conditions de travail</b></p> <p>Montrer les organes du tracteur ou de l'automoteur et nommer leur fonction : poste de conduite, organes de sécurité, éléments électriques, mécaniques, hydrauliques</p> <p>Démarrer le tracteur ou l'automoteur</p> <p>Atteler les outils : accorder les flexibles, le circuit électrique et la prise de force en toute sécurité</p> <p>Effectuer et justifier les réglages du tracteur ou de l'automoteur avant et en cours de travail</p> <p>Respecter les règles de signalisation routière</p> <p>Conduire le tracteur ou l'automoteur en toute sécurité et en respectant les procédures de conduite économe</p> <p>Manœuvrer le tracteur</p>	<p><b>Evaluation pratique* 1 :</b> conduite du tracteur attelé ou de l'automoteur en conditions de travail</p> <p>*Voir descriptif en page 26 et suivantes</p>	<p>Sans erreur</p> <p>Pas d'oubli dans les étapes de démarrage du tracteur (système de sécurité).</p> <p>Les branchements entre le tracteur et l'outil sont réalisés sans oubli et sans inversion. La commande de la prise de force est éteinte. Les branchements tiennent.</p> <p>Réglage du matériel sans erreur. Justification correcte et cohérente en fonction du travail à effectuer, de la nature du sol, de la parcelle, etc.</p> <p>Sans oubli ni erreur</p> <p>Vitesse de travail adaptée à l'état du sol et au résultat recherché. Le travail est régulier. Pas de surface significative non travaillée.</p> <p>Habilité dans les manœuvres, sécurité vis-à-vis des tiers, adaptation de la vitesse</p>

Activités professionnelles	Compétences associées à la réalisation de ces activités	Compétences évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Il/elle vidange et nettoie ou change les filtres</li> <li>● Il/elle change les roues, adapte et vérifie les pressions des pneus</li> <li>● Il/elle change les pièces usées, ●</li> <li>● Il/elle réalise des soudures simples</li> <li>● Il/elle repère les anomalies et dysfonctionnements et répare les pannes superficielles</li> <li>● Il/elle décide de faire appel au spécialiste pour des réparations plus importantes, en concertation avec son employeur</li> <li>● Il/elle enregistre sur un carnet d'entretien les travaux réalisés sur les machines agricoles</li> </ul>	<p>Repérer et expliquer les fonctions des différents organes des matériels</p> <p>Expliquer les points d'entretien courant des matériels</p> <p>Appliquer rigoureusement les procédures de maintenance courante</p> <p>Appliquer rigoureusement les procédures de remisage du matériel en fin de campagne</p> <p>Réparer des pannes simples</p> <p>Réaliser des soudures</p> <p>Respecter les gestes, postures et la sécurité personnelle en situation de travail</p> <p>Communiquer oralement</p> <p>Faire un compte-rendu d'activités</p> <p>Communiquer professionnellement par écrit</p>	<p><b>Entretien du tracteur ou de l'automoteur</b></p> <p>Expliquer l'importance de l'entretien quotidien et périodique des matériels en fonction de leur usage spécifique</p> <p>Donner des exemples de conséquences du non-respect de l'entretien des matériels</p> <p>Vérifier les niveaux sur le tracteur ou l'automoteur et compléter si besoin</p> <p>Graisser les points de graissage</p> <p>Changer les filtres</p> <p>Identifier la cause d'un dysfonctionnement</p> <p>Réagir de façon appropriée en cas de panne ou de dysfonctionnement</p> <p>Identifier, porter les EPI adaptés et reconnaître leur rôle</p> <p>Utiliser les outils numériques</p> <p>Réaliser les opérations demandées</p>	<p><b>Evaluation pratique* n°2 :</b> maintenance courante du tracteur ou de l'automoteur</p> <p><b>Travaux en entreprise* :</b> Entretien du tracteur Entretien et remisage des matériels et des outils Conduite du tracteur attelé et des automoteurs</p> <p><b>80% des travaux effectués sont maîtrisés</b></p> <p>En cas de difficulté à faire pratiquer la conduite dans les entreprises, il est demandé aux organismes de formation de l'organiser sous la responsabilité d'un formateur.</p> <p>*Voir descriptif en page 26 et suivantes</p>	<p>Sans oubli, erreur ni contre-sens</p> <p>Sans erreur ni contre-sens</p> <p>Evaluation sans erreur des niveaux d'huile, d'eau et de carburant (à l'aide des capteurs ou des outils de mesure). Apport du complément si nécessaire</p> <p>Après utilisation d'un outil, le (la) candidat(e) applique le lubrifiant à tous les points de graissage du matériel (1 oubli maximum)</p> <p>Après avoir localisé les filtres, le (la) candidat(e) change le filtre à huile (ou le filtre à carburant) sans se tromper</p> <p>Identification correcte à partir de la vérification de l'ensemble des points de contrôle du tracteur, du contrôle visuel des instruments et voyants d'alerte, de la détection éventuelle des bruits suspects et anormaux, consultation de livrets d'entretien, de documents techniques, ...</p> <p>Le/la candidat(e) tient compte de la cause du dysfonctionnement, de son niveau de responsabilités, des consignes de son responsable. Options possibles : recherche d'informations complémentaires, intervention directe, alerte du hiérarchique, appel au technicien, ...</p> <p>Pas d'erreur.</p> <p>Consultation des données numériques et utilisation de l'information dans le bon contexte</p> <p>Opérations réalisées conformément aux attentes de l'employeur</p>

## RECAPITULATIF DES COMPETENCES EVALUEES

### **Bloc : OQ Porc - Suivi du troupeau reproducteur**

Identifier, porter les EPI adaptés et justifier leur rôle

Comprendre le programme de reproduction mis en place dans l'exploitation

Repérer les signes d'un animal en chaleur et identifier le ou les animaux en chaleur

Réaliser l'insémination artificielle dans le respect des exigences sanitaires

Enregistrer les IA effectuées sur support numérique ou papier

Alerter en cas d'anomalie et rendre compte de son activité auprès de l'encadrement

### **Bloc : OQ Porc - Maternité**

Repérer les signes précurseurs d'une mise-bas et identifier les truies qui vont mettre bas à court terme

Intervenir au bon moment pour aider une truie à mettre bas

Apprécier l'état général des porcelets

Identifier un porcelet malade et appliquer les premiers soins

Respecter les conditions d'hygiène et de sécurité avant, pendant et après la mise bas

### **Bloc : OQ Porc - Post sevrage / Engraissement**

Comprendre le rationnement mise en œuvre pour un lot d'animaux

Utiliser le matériel de distribution des aliments dont les systèmes automatisés

Vérifier la qualité des aliments (solides, liquides) et les conditions d'approvisionnement

Vérifier le comportement des animaux après distribution de la ration

Apprécier la conduite à tenir en cas de problème : intervention, compte rendu, alerte

Prendre en compte et respecter les consignes

### **Bloc : OQ Porc - Hygiène et biosécurité**

Porter les EPI et les tenues requises pour l'activité

Utiliser le matériel de nettoyage avec efficacité

Respecter le dosage des produits selon les procédures de l'entreprise

Nettoyer avec soin les bâtiments

Vérifier la propreté des équipements

Expliquer les principes d'hygiène, de prophylaxie et de bonnes pratiques relatives aux animaux

## CONDITIONS D'ACCES A LA CERTIFICATION

VOIES D'ACCES	OUI	NON
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience <i>Date de mise en place : dès la création du CQP</i>	X	

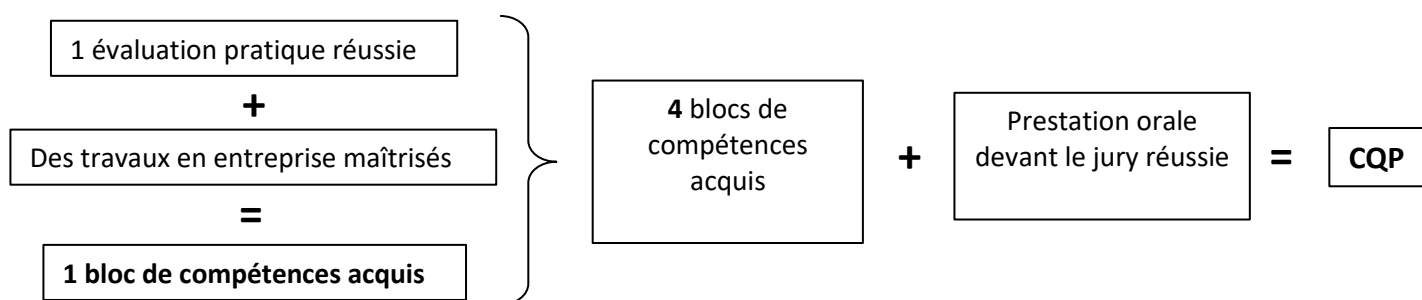
### 1) L'évaluation certificative

Le (la) candidat(e) au CQP par la voie de l'évaluation certificative (parcours de formation ou candidat(e) libre) doit se soumettre aux différents types d'évaluation prévus.

Pour chaque bloc de compétences :

- une évaluation pratique (ou plusieurs, selon le cas),
- des travaux en entreprise.

A la fin de la formation : un entretien avec le jury du CQP.



#### Evaluation pratique

Il s'agit d'une situation professionnelle réelle ou reconstituée comportant l'évaluation du travail réalisé et un questionnement sur la pratique.

Ces évaluations pratiques portent sur des situations professionnelles considérées comme sensibles et représentatives du métier, il y en a donc une seule par bloc de compétences. Lorsqu'un bloc de compétences regroupe des activités très diversifiées, il peut en comporter exceptionnellement plusieurs.

L'organisme de formation organise l'évaluation sur une exploitation. L'évaluation est faite par un formateur accompagné éventuellement d'un professionnel. Ce dernier peut être l'un des membres du jury du CQP.

Les compétences à évaluer et les critères d'évaluation sont indiqués dans le descriptif du bloc de compétences. L'organisme de formation est chargé d'élaborer la grille d'évaluation à partir de ces indications. Il met ces grilles d'évaluation à la disposition du jury avant passation par les candidats pour agrément et après passation pour que ce dernier puisse certifier les résultats.

#### Travaux en entreprise

Il s'agit de recueillir l'avis de professionnels sur la réalisation de travaux en entreprise par le (la) candidat(e), en situation réelle. Cette mise en situation se fait sur le lieu de travail (contrat de professionnalisation) ou le lieu de stage, en continu.

L'employeur ou le maître de stage fait faire des travaux et juge s'ils sont correctement réalisés. Les niveaux d'exigence sont indiqués dans le bloc de compétences.

La liste des travaux est établie entre l'employeur et l'organisme de formation sur la base de la liste mentionnée dans chaque bloc de compétences. En cas d'impossibilité chez l'employeur, l'organisme de formation peut organiser l'évaluation sur un autre site.

La liste sera cochée par l'employeur au fur et à mesure de la réalisation des opérations. 2 colonnes à renseigner : « réalisé » - « maîtrisé » (+ ou +/- ou -). Utilisation (non obligatoire) de grilles d'observation fournies par l'organisme de formation (fiches de tâches).

#### Liste des évaluations du CQP « Salarié(e) qualifié(e) en élevage porcin »

Intitulé du bloc	Evaluations pratiques	Travaux en entreprise	Niveau d'exigence pour les travaux en entreprise
Suivi du troupeau reproducteur	Evaluation pratique : Insémination artificielle	Echographie, contrôles sanitaires, alimentation des truies, préparation des locaux, mouvements d'animaux	80 % des travaux effectués sont maîtrisés
Maternité	Evaluation pratique : Mise bas	Soins aux truies, soins aux porcelets, alimentation des truies, alimentation des porcelets, pesée des porcelets, tri et adoption des porcelets	80 % des travaux effectués sont maîtrisés
Post Sevrage / Engraissement	Evaluation pratique : alimentation	Déplacement d'animaux, sevrage, allotement, pesée, alimentation des différents lots, soins aux animaux,	80 % des travaux effectués sont maîtrisés
Hygiène et biosécurité	Evaluation pratique : lavage et désinfection des bâtiments	Contrôle des indicateurs, surveillance des animaux, enregistrement des données, nettoyage des équipements, Bien-être animal	80 % des travaux effectués sont maîtrisés
Conduite et entretien des matériels	Evaluation pratique n°1 : conduite du tracteur attelé ou de l'automoteur en conditions de travail  Evaluation pratique n°2 : maintenance courante du tracteur ou de l'automoteur	Entretien du tracteur, entretien et remisage des matériels et des outils, conduite du tracteur attelé et des automoteurs	80 % des travaux effectués sont maîtrisés

#### Présentation orale devant le jury

Lorsque le (la) candidat(e) a été évalué(e) sur l'ensemble des blocs de compétences de certification, il (elle) se présente devant le jury du CQP pour une évaluation finale. Il n'y a toutefois pas d'obligation de réussite aux évaluations modulaires pour passer devant le jury.

Le (la) candidat(e) présente oralement, pendant 10 minutes, une tâche professionnelle qu'il (elle) maîtrise préalablement choisie et ayant fait l'objet d'un rapport écrit de 10 pages maximum non remis au jury.

Pour sa prestation, le (la) candidat(e) peut utiliser des supports : diaporama, matériels, photos, schémas, etc. Le jury dispose d'une dizaine de minutes supplémentaires pour poser des questions au candidat.

L'objectif de cette prestation est de vérifier, à travers l'explicitation d'une pratique professionnelle, que le (la) candidat(e) fait bien référence à sa propre pratique, que celle-ci est pertinente et qu'il (elle) en comprend le sens.

Les conseils suivants sont donnés aux candidat(e)s :

- du choix du sujet : le degré de complexité de la pratique professionnelle doit être en rapport avec le niveau de la qualification visée,
- de sa présentation : la tenue vestimentaire est correcte, il (elle) doit se présenter au jury, annoncer le sujet, annoncer le plan (descriptif ordonné), parler en articulant (être audible), être à l'écoute des questions,
- de la préparation de l'exposé : il est possible d'utiliser des supports (diaporamas, matériels, photos, schémas, etc.). Le jury n'a pas à évaluer ces supports.

**Le jury utilise le guide d'évaluation ci-après**

Indicateurs	Critères
Emploi du vocabulaire technique	Juste Fait la différence entre le vocabulaire technique et les termes locaux
Description de la pratique *** INDICATEUR DETERMINANT	Centrée sur le sujet - Précise Sans erreur ni oubli - Ordonnée
Justification de la pratique par des références et des raisonnements professionnels *** INDICATEUR DETERMINANT	Par des références : Employées à bon escient - Justes Par un raisonnement juste
Ecoute, compréhension	Cherche à comprendre avant de répondre Répond à la question posée
Réponses	En lien avec la question posée Claires - Justes



## Récapitulatif des modalités d'évaluation

Modalités	Contenus à évaluer	Evaluateurs	Lieux	Supports et outils	Moments
<b>Evaluation pratique</b>	Mise en œuvre professionnelle, compétences mobilisées dans la pratique.	Formateur + professionnel éventuellement	A définir par l'organisme de formation	Situation professionnelle représentative de l'activité visée par le bloc de compétences.  Situation reconstituée avec questionnement immédiat ou différé.	Dans le cours ou en fin de formation
<b>Travaux en entreprise</b>	Gestes professionnels	Professionnel, en collaboration avec un formateur	En entreprise	Situation réelle avec une liste de travaux (réalisés et/ou maîtrisés) à cocher.	Pendant la période de travail ou de stage
<b>Prestation orale devant le jury du CQP</b>	Emploi du vocabulaire technique, description et justification de la pratique, écoute, compréhension	Jury du CQP	Lieu neutre	Présentation d'une pratique professionnelle	Une fois tous les blocs de compétences évalués

## 2) La validation des acquis et de l'expérience

---

### Recevabilité

Justifier d'une année d'expérience en qualité de salarié, non salarié ou bénévole en lien avec les activités du métier visé par le CQP.

### Procédure

- Dépôt de la demande par le/la candidat(e) auprès de la CPNE, accompagnée des pièces attestant de la durée d'expérience.
- Vérification de la recevabilité de la demande et envoi du dossier de VAE au (à la) candidat(e).
- Retour du dossier renseigné à la CPRE concernée au bout de 3 mois maximum (possibilité d'accompagnement VAE)
- Entretien de 30 à 50 minutes avec le jury du CQP : convocation du (de la) candidat(e) par courrier.
- A l'issue de l'entretien, le jury décide d'accorder tout ou partie du CQP.

### Composition du dossier de VAE

- Questions relatives à l'identité du (de la) candidat(e),
- Identification des expériences : parcours professionnels dans la filière porcine (emploi statut, période, activités), autres expériences professionnelles et non-professionnelles,
- Série de questions sur les activités en lien avec le métier de salarié(e) qualifié (e) en élevage porcin,
- Questions sur les formations suivies et les titres obtenus,
- Eléments de motivation,

- Pièces justificatives de l'expérience professionnelle, des formations suivies, des diplômes obtenus, et des certificats obtenus (CACES, Certiphyto,...) le cas échéant.

### **En cas de validation partielle**

En cas de validation partielle, le/la candidat(e) reçoit une attestation signée par le président de la CPRE et le président de la CPNE.

L'attestation comporte une partie « préconisations du jury » où le jury précise les unités de certifications manquantes et ses conseils pour les obtenir via un parcours d'expérience ou un parcours de formation complémentaire. Le jury peut aussi souhaiter s'entretenir de nouveau avec le (la) candidat(e).